E.C.A.

LYCÉE PROFESSIONNEL PRIVÉ

2 rue des Carillons - BP 233 - 74942 ANNECY LE VIEUX CEDEX

Tél : 04.50.23.31.66 - Fax : 04.50.23.67.24 –
mail lycée: lycee-eca@wanadoo.fr – mail secrétariat : secretariat@lycee-eca.fr
Site internet : www.lycee-eca.fr

Le mardi 14 juillet 2015

RENTREE SCOLAIRE 2015/2016

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver, ci-dessous, les principales indications concernant la prochaine rentrée.

1/ ORGANISATION DE LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2015

A) HORAIRES DE CLASSE – EMPLOIS DU TEMPS

Les cours seront dispensés du lundi au vendredi :

- **le matin ..... de 08 h 10 à 12 h 07**
- **l'après-midi ..... de 13 h 25 à 16 h 25**

Les emplois du temps seront affichés le samedi 29 août 2015 lors de la matinée d'accueil. Ils ne deviendront définitifs qu'à partir du vendredi 4 septembre.

B) HORAIRES DE RENTREE

Le SAMEDI 29 Août 2015 de 8h30 à 11 h : Installation des internes et permanence administrative.

CLASSES	EXTERNES - ½ PENSIONNAIRES	Accueil des INTERNES
3ème PP	**Mardi 1er Septembre 2015 à 8 h 10**	**Samedi 29 août 2015 de 8 h 30 à 11 h** (installation des chambres) Lundi 31 août 2015 de 18h30 à 22h (pas de repas) Mardi 1er Septembre 2015 de 7 h à 8 h et de 17h à 18h30
1ère année de CAP 2nde BAC PRO	**Mardi 1er Septembre 2015 à 14 h 00**	
Terminale CAP 1ère BAC PRO Terminale BAC PRO	**Mercredi 2 septembre 2015 à 8h10**	Samedi 29 août 2015 de 8 h 30 à 11 h (installation des chambres) ou mardi 1er Septembre 2015 de 18 h à 20 h

Le secrétariat sera ouvert à compter du jeudi 20 Août 2015 aux horaires suivants : 9h/12h et 14h00/16h00.

D) REUNIONS PARENTS-PROFESSEURS

Tous les parents et les élèves des classes nouvelles sont convoqués à la réunion de rentrée qui aura lieu :

- **Vendredi 4 Septembre 2015 de 17h00 à 19h pour les classes de :**
  3e PP, 1ère année CAP.
- **Vendredi 11 Septembre 2015 de 17h00 à 19h pour les classes de :**
  2nde BAC PRO.

Les professeurs exposeront, en ce début d'année, les règles de fonctionnement du lycée, les méthodes de travail, les exigences, tant pour le comportement, le travail que pour les aspects matériels. Cette première rencontre est importante pour que le départ s'effectue dans les conditions maximales de clarté sur les droits et obligations de chacun.

Pas de réunion de rentrée pour toutes les classes de 1ère et Terminales BAC PRO, ainsi que les Terminales CAP.

2/ VIE SCOLAIRE

LIGNE DIRECTE ABSENCES/RETARDS : 04-50-23-96-17

MAIL : cpe@lycee-eca.fr

1 – **LIVRES** :

➪ Pour tous les élèves, l'Association de Parents d'Elèves mettra à disposition, dans le cadre d'une convention avec la Région Rhône-Alpes, les livres nécessaires pour l'année scolaire, moyennant une participation financière n'excédant pas 40 % du prix à l'état neuf.

Chaque élève bénéficiera d'une aide financière de la Région d'un montant compris entre 50€ et 100€, selon la classe (voir circulaire de l'APEL).

Le solde de la participation sera facturé pour le compte de l'APEL-ECA.

Les modalités pratiques seront exposées aux élèves le jour de la rentrée.

Pour bénéficier de ces conditions, l'adhésion à l'APEL est indispensable.

CAUTION : LIVRES

➔ **un chèque de 61,00 € établi à l'ordre de « APEL-ECA.** Ce chèque vous sera rendu en fin d'année, après la restitution en bon état des livres prêtés.

2 – **CASIERS** :

Les élèves peuvent bénéficier d'un casier au prix de location de 5€ (**prélèvement en décembre**) et un chèque de caution de 15€ (cadenas et clés fournis par le lycée).

3 - **PHOTOGRAPHIES** :

Tous les élèves seront photographiés individuellement et collectivement par classe courant septembre (2€ pour 9 photos individuelles, 6€ pour la photo de classe)**. Prélèvement en décembre**.

Si vous ne souhaitez pas donner suite à cette proposition en septembre, il faudra fournir 4 photos d'identité (3 pour le secrétariat, 1 pour le carnet de correspondance).

3/ INTERNAT

LIGNE DIRECTE INTERNAT : 04-50-23-82-90

mail : survint-eca@wanadoo.fr

POUR LES ELEVES INTERNES 2 CHEQUES DE CAUTION SERONT DEMANDES AUX FAMILLES ET REMIS AU MAITRE D'INTERNAT LORS DE L'INTALLATION DANS LES CHAMBRES

➔ **un chèque de 20,00 € établi à l'ordre du LPP E.C.A.** pour la remise de la clé de la chambre.
➔ **un chèque de 50,00 € établi à l'ordre du LPP E.C.A.** pour l'état des lieux du matériel de la chambre.

3/ FOURNITURES - EQUIPEMENTS

Veuillez trouver, ci-joint, la liste des fournitures d'atelier et des équipements de protection individuelle.

Pour votre information, des prix préférentiels pour l'E.C.A. sont pratiqués pour les vêtements et les chaussures chez BLEU BLANC GROS – 10, rue de la Poste à ANNECY. Tel : 04-50-51-36-40.

IMPORTANT :
Les élèves des classes Terminale CAP, 1ère BAC PRO et Terminale BAC PRO voudront bien apporter, dès le mercredi 2 septembre, leur caisse à outils et leur équipement d'E.P.S.

5/ RESTAURATION

Le service de restauration sera assuré, comme l'an dernier, par la Société LEZTROY.

Une facturation sera établie en fin de mois. Le règlement s'effectuera le 15 de chaque mois uniquement par prélèvement mandat SEPA

La 1ère échéance aura lieu le 15 octobre 2015.

6/ PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES –
SERVICE COMPTABILITE – LIGNE DIRECTE 04-50-23-96-15
Mail : int-eca@wanadoo.fr

L'organisme de gestion de l'établissement a fixé les tarifs annuels à :

Au choix
- **500,00 € pour la contribution des familles.**
- **600,00 € pour la scolarité soutien financier à l'établissement.**
- **70,00 € cotisation organismes de l'enseignement catholique.**
- **5,50 € pour le repas de midi des demi-pensionnaires.**
- **3 200,00 € pour la pension (non imposable ou revenu individuel inférieur à 1500€)**
- **3 350,00 € pour la pension (revenu entre 1500€ et 2500€)**
- **3 500,00 € pour la pension (revenu supérieur à 2500€)**

La facturation se fera trimestriellement en 3 périodes : septembre, décembre et mars.

L'échéancier **mensuel** figurera sur ces dernières. Le premier règlement s'effectuera le 15 septembre 2015, puis le 10 de chaque mois à compter d'octobre 2015 uniquement par prélèvement mandat SEPA.

Parents employés dans un établissement privé catholique :
Veuillez fournir, une attestation d'emploi de l'établissement employeur précisant votre fonction.

7/ PERIODES DE STAGES

Vous trouverez en annexe la fiche récapitulative de tous les stages prévus pour l'année scolaire 2015/2016. Vous pouvez, dès à présent, commencer à prospecter sachant qu'il sera remis à votre fils(fille) une fiche d'identification mi septembre qu'il(elle) transmettra à l'entreprise d'accueil pour obtenir les renseignements nécessaires à l'obtention de la convention de stage.

8/ TRANSPORTS SCOLAIRES QUOTIDIENS

(Ne concerne que les EXTERNES et ½ PENSIONNAIRES.)

Pour ceux qui n'auraient pas encore fait leur demande de carte de transport du service régulier routier ou SNCF, il est très urgent de contacter les transporteurs ou les responsables dans les mairies pour les ramassages scolaires.

9/ ASSURANCES

Il faut distinguer deux assurances pour les élèves de l'enseignement technique.

➢ Tous les élèves sont couverts par la Sécurité Sociale pour les risques « Accidents du Travail ». Cette assurance couvre les accidents pouvant survenir pendant les heures de cours (activités habituelles de l'établissement).

➢ Pour tous les autres risques, dans le cadre ou en dehors de l'école, et notamment les accidents de trajet, **il vous est conseillé de souscrire une assurance présentant les garanties suivantes :**

1°) « responsabilité civile-chef de famille » : couverture des dommages dont l'enfant est l'auteur.
2°) « individuelle-accidents corporels » : couverture des dommages subis par l'entant.

Cette assurance sera néanmoins exigée pour participer aux activités « non obligatoires » organisées par le lycée (sorties, voyages collectifs, etc.).

Pour les familles n'ayant pas encore remis l'attestation de leur assurance merci de le faire pour le JOUR DE LA RENTREE SCOLAIRE au plus tard (à remettre à l'ACCUEIL).

10/ PRATIQUE SPORTIVE

Si votre fils(le) est dispensé(e) d'E.P.S. pour des raisons médicales, veuillez apporter à l'infirmière ou au professeur d'E.P.S. le certificat médical correspondant.
Une tenue sportive (tee shirt, short ou survêtement, chaussures adaptés à la pratique du sport) **est obligatoire**.

A toutes et à tous, je souhaite une bonne rentrée.

Le Directeur,
D. SZYPZAK

FOURNITURES SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2015/2016

FOURNITURES COMMUNES	
MATERIEL NECESSAIRE A TOUTES LES MATIERES, A AVOIR TOUJOURS AVEC SOI	1 sac solide avec des fermetures en état de fonctionnement 1 trousse correcte 1 petite boite de crayon de couleur 1 stylo plume bleu + les cartouches correspondantes 1 effaceur / le blanc correcteur est autorisé 4 surligneurs (libre choix des couleurs) 1 stylo bille 4 couleurs (bleu/rouge/vert/noir) 1 crayon papier HB + 1 gomme + 1 taille crayons 1 règle plastique graduée 30cm 1 paire de ciseaux 1 stick de colle 1 rouleau de ruban adhésif transparent 1 agenda scolaire 2015/2016 1 cahier de brouillon Copies doubles blanches perforées grand format (A4) & grands carreaux Lot de 100 pochettes plastiques transparentes perforées format A4

FOURNITURES SPECIFIQUES A CERTAINES MATIERES TOUTES SECTIONS CONFONDUES	
ANGLAIS	Clé USB, trieurs, Feuilles simples A4, Ecouteurs (attendre info du professeur)
MATHS/SCIENCES classes de CAP	Calculatrice Casio Fx92, 2 porte-vue A4 120 vues, équerre, compas, rapporteur
MATHS/SCIENCES classes de Bac pro	Calculatrice Casio25+E ou 35+, 1 cahier 21x29,7 avec protège cahier, 1 porte-vues A4 (120 vues), équerre, compas, rapporteur
GESTION (à garder sur les 3 ans)	1 cahier 24x32 (140pages) couverture bleue grands carreaux 90 g
PSE	1 porte-vue (60 vues)
ARTS-APPLIQUES (à laisser en classe)	1 feutre noir fin, 1 feutre noir moyen, 1 porte vues de 30 pochettes (60 vues)
EPS	1 tenue de sport (basket, short ou survêtement), différente de la tenue de ville

FOURNITURES SPECIFIQUES A CERTAINES CLASSES	
1ère CAP Menuisier Fab-Inst / TCBFI : FRANÇAIS/H-G	1 porte-vues A4 (50 vues) pour recherche de stage, 1 cahier de brouillon 96p grand carreaux, 2 porte-vues (60et 100 vues A4)
TCBFI : ENSEIGNEMENT THEORIQUES ATELIER	1 porte-vues A4 (60 vues), 2 classeurs A4 4 anneaux ép 4mm, 1 équrre30°/60° et 1 équerre à 45°, 1 crayon 2H
2nde BAC PRO ELEEC /SEN (2PEL/2SEN) : FRANÇAIS / HISTOIRE GEO	1 cahier de brouillon 96p grand carreaux, 2 porte-vues (80 et 100 vues A4)
2nde BAC PRO SEN / 1ère BAC PRO SEN (2SEN/1SEN) : REALISATION	1 classeur à 4 anneaux moyens A4, feuilles à petits carreaux, pochettes transparentes
2nde BAC PRO ELEEC (2PEL) / 1PEL : TP/TECHNO,SCHEMA/ELECTRICITE	1 classeur A4 4 anneaux dos 2cm, 2 classeurs A4 4 anneaux dos de 4cm, trace cercles diamètres pairs, 12 feutres de couleurs
2nde BAC PRO BOIS / METALLERIE (2PBO/2PSM) : FRANÇAIS / HISTOIRE GEO	1 classeur grand format
2nde BAC PRO MAINTENANCE / MICROTECHNIQUE (2PMA/2PMI) : TP TECHNO	Classeur A4 4 grands anneaux, Intercalaires
1PBO/1PSM : FRANÇAIS / HISTOIRE GEO	1 classeur grand format
1PMA/1PMI : FRANÇAIS / HISTOIRE GEO	1 classeur grand format
TPBO/TPSM : FRANÇAIS / HISTOIRE GEO	1 classeur grand format
1PBO/TPBO : ENSEIGNEMENT THEORIQUES ATELIER	1 porte-vues A4 (60 vues) , 2 classeurs A4 4 anneaux ép 4mm, 1 équrre30°/60° et 1 équerre à 45°, 1 crayon 2H, Clé USB neuve 2Go max, 1 jeu de clé six pans (BTR)
TPEL : FRANÇAIS	1 classeur grand format, Intercalaires
TPEL : TP /TECHNO, SCHEMA/ELECTRICITE	3 classeurs A4 4 anneaux dos de 4cm

Équipement pour les séances d'atelier

Comme les années précédentes, un effort particulier sera fait pour améliorer la sécurité dans les ateliers. En accord avec l'Association des Parents d'élèves, et sur proposition du Comité d'Hygiène et de Sécurité de l'établissement, cette action portera sur la tenue des élèves.

VÊTEMENTS DE TRAVAIL EXIGÉS – CHAUSSURES :

Les chaussures de sport etc.… ne seront pas admises pour l'atelier.

CLASSES	**Blouse croisée**	**Veste + Pantalon**	**Tee-shirt**	**Chaussures de sécurité**
CAP Maintenance des Bâtiments		Obligatoire (couleur grise)	Obligatoire	Obligatoires
BAC PRO EL.E.E.C./ SEN	Obligatoire (couleur bordeaux)		Obligatoire	Obligatoires
CAP et BAC PRO Bois		Obligatoire (couleur verte)	Obligatoire	Obligatoires
BAC PRO Microtechnique	Obligatoire (couleur beige)		Obligatoire	Obligatoires
BAC PRO Techniques des Métaux		Obligatoire (couleur rouge)	Obligatoire	Obligatoires
BAC PRO M.E.I.	Obligatoire (couleur bleue)		Obligatoire	Obligatoires

Tarifs préférentiels pour l'E.C.A
Magasin BLEU BLANC GROS – 10 Rue de la Poste – 74000 ANNECY

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION :

Le port du casque anti-bruit et des lunettes sera exigé :
- d'une manière permanente pour les métalliers et les menuisiers,
- en fonction des circonstances de travail pour les autres élèves.

Toutes indications seront données en temps utile par les professeurs d'atelier.

Équipement pour le sport

Tenue de sport classique : short de sport, chaussures, survêtement.

Équipement pour l'internat

- 1 housse ou alèse de matelas 90x180
- 1 drap et une couette (ou 2 draps, 2 couvertures chaudes et 1 couvre-lit)
- 1 traversin ou oreiller si nécessaire.
- 1 paire de pantoufles.

Toute la lingerie, les vêtements et l'équipement doivent être marqués au nom et prénom de l'élève.
Le lycée ne se charge pas du lavage.

IMPORTANT :

Sur proposition du Comité d'Hygiène et de Sécurité, la détention d'un cutter est interdite en raison des risques pour les personnes et le matériel.

PERIODE DE STAGE POUR L'ANNEE 2015/2016

Classe	Période de stage
3PPA 3PPB	Du 14/12/2015 au 18/12/2015 Du 08/02/2016 au 12/02/2016 Du 29/03/2016 au 01/04/2016
1ère CAP Menuisier Installateur (1CBI) et Fabricants (1 CBF)	Du 04/01/2016 au 22/01/2016 Du 30/05/2016 au 24/06/2016
1ère CAP Maintenance des Bâtiments (1CMB)	Du 25/01/2016 au 12/02/2016 Du 06/06/2016 au 24/06/2016
2nde BAC PRO ELEEC (2PEL) 2nde BAC PRO SEN (2SEN)	Du 07/03/2016 au 25/03/2016 Du 30/05/2016 au 01/07/2016
2nde BAC PRO MEI (2PMA) 2nde BAC PRO Microtechnique (2PMT)	Du 23/05/2016 au 24/06/2016
2nde BAC PRO Bois (2PBO) 2nde BAC PRO Métallerie (2PSM)	Du 09/05/2016 au 24/06/2016
Terminale CAP Menuisier Installateur (TCBI)	Du 29/03/2016 au 27/05/2016
Terminale CAP Menuisier Fabricant (TCBF)	
Terminale CAP Maintenance des Bâtiments (TCMB)	Du 30/11/2015 au 22/01/2016
1ère BAC PRO ELEEC (1PEL) 1ère BAC PRO SEN (1SEN)	Du 14/03/2016 au 08/04/2016 Du 06/06/2016 au 01/07/2016
1ère BAC PRO MEI (1PMA) 1ère BAC PRO Microtechnique (1PMT)	Du 11/01/2016 au 12/02/2016 Du 30/05/2016 au 24/06/2016
1ère BAC PRO Bois (1PBO) 1ère BAC PRO Métallerie (1PSM)	Du 25/01/2016 au 25/03/2016
Terminale BAC PRO ELEC	Du 09/11/2015 au 18/12/2015
Terminale BAC PRO Maintenance (TPMA) Terminale BAC PRO Microtechnique (TPMT)	Du 23/11/2015 au 29/01/2016
Terminale BAC PRO Métallerie (TPSM) Terminale BAC PRO Bois (TPB)	Du 02/11/2015 au 11/12/2015

CARTE M'RA : BEPJ, LIVRES SCOLAIRES AU LYCEE ECA

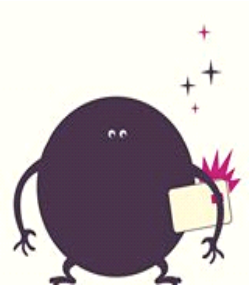

BOURSE D'EQUIPEMENT POUR LES JEUNES (BEPJ)

Le lycée ECA a signé une convention avec la région Rhône Alpes.

Il est donc habilité à recevoir directement la bourse d'équipement pour les jeunes (BEPJ) de la région.

C'est cette option que le lycée a choisi pour cette année. Ceci lui permettra de ne pas vous réclamer en cours d'année une facture qui correspondrait au montant total de cette bourse d'équipement.

En cas de questions, merci de vous rapprocher de la comptabilité du lycée.

LIVRES SCOLAIRES

L'association des parents d'élèves du lycée ECA gère la location des livres scolaires au sein du lycée.

A la rentrée de septembre, l'organisation sera la suivante :

Distribution des livres par la vie scolaire (1ère ou 2ème semaine) et prélèvement de tout ou partie du montant de la location des livres sur la carte M'RA (rappel : 50 ou 100 euros selon section alloué par la région).

Si le montant dépasse la somme, l'APEL ne facturera pas la différence.

Dans le cas où votre enfant utiliserait sa carte pendant la période estivale, nous vous demandons de ne pas amputer la somme allouée aux livres scolaires. L'APEL serait alors dans l'obligation de vous facturer le montant de cette location.

Enfin, nous nous devons de vous rappeler que **sans adhésion à l'association des parents d'élèves du lycée, vous ne pourrez bénéficier de ses services**, notamment la location des livres.

Pour le lycée ECA, Luc FOURNIER, référent M'RA.

CARTE M'RA

L'APEL est partenaire de la région et fait bénéficier à tous les lycéens de la carte M'RA.

Les avantages sont multiples :

- crédit de 50 à 100 euros pour les livres scolaires (gérée par l'association au sein même du lycée), suivant les sections.
  NB : Ce montant est destiné à la location des livres scolaires (organisée par l'APEL au sein du lycée) ; le conserver pour la rentrée.
- Des bons « culture » (cinéma, spectacles…)
- 1 an de musique en ligne gratuit (streaming) : 1dtouch.com/mra
- Réduction sur les licences sportives
- 50% de réduction sur le trajet TER de votre choix
- Un pass contraception prévention
- Bourse d'équipement professionnel des jeunes (100 à 400 euros selon section)
  NB : pour la Bourse d'équipement, et sous réserve de validation par la région, le versement est par défaut effectué sur le compte de l'établissement (conventionné avec la région).

Que faire pour en bénéficier ?

- J'avais **déjà ma carte** en 2014/2015 : je fais recharger ma carte par mon établissement.
- J'avais **déjà une carte** en 2014/2015 mais je ne l'ai pas conservée : je le déclare en ligne sur **mra.rhonealpes.fr**
- Je suis un **nouvel élève** : je remplis un bon de commande sur le site mra.rhonealpes.fr rubrique « commande la carte mode d'emploi ».
  Dès que mon établissement aura validé ma commande, la carte me sera adressée sous quelques jours.

Tous les renseignements sont sur le site : www.rhonealpes.fr/675-accueil-mra.htm

En cas de difficultés, merci de vous rapprocher du service « vie scolaire » du lycée.

Rappel : sans l'existence de l'association des parents d'élèves, le partenariat avec la région serait rompu…

Alors, rejoignez-nous.

Mme Catherine DUPONT, présidente de l'APEL.

2 rue des carillons BP 233
74942 Annecy le Vieux Cedex

Le 07/07/2015

Bonjour,

Votre enfant est inscrit au lycée ECA à la rentrée de septembre 2015-2016

Vous souhaitez être **partenaire** avec les autorités administratives et pédagogiques du lycée ?
Vous souhaitez être **acteur** des différentes manifestations du lycée et **force de proposition** pour de nouveaux projets ?
Vous souhaitez que votre enfant utilise les **avantages** que la région, par l'intermédiaire de la carte M'ra, propose à tous les lycéens ?

Il est temps de rejoindre l'association des parents d'élèves de l'ECA.
Inscrivez-vous, sans aucune obligation de votre part, afin de devenir un **membre actif** de notre association, parent correspondant lors des conseils de classes, bénévole dans les différentes manifestations, trésorier de l'association, secrétaire voire président…

Le montant de la cotisation s'élève à 20€ dont 6.50€ pour l'association et 13.50€ pour le département (si vous avez un autre enfant scolarisé, renseignez-vous auprès des services comptables : vous ne devrez payer qu'une seule cotisation).

Sans engagement de votre part, le partenariat avec la région Rhône Alpes donc "La carte M'RA" ne peut exister :
- Pas de gratuité des livres scolaires, pas d'avantages pour vos enfants tout au long de l'année scolaire,
- Peu de communication avec l'administration…

Date de notre assemblée générale: **Vendredi 25 Septembre 2015 à 18h30**

Merci de vous engager pour nos enfants.

Mme Catherine DUPONT, présidente.

✂----------A RENDRE IMPERATIVEMENT AVEC LE DOSSIER D'INSCRIPTION----------

Mr ou Mme _____, parent de _____,

élève scolarisé en classe de _____ pour l'année 2015/2016, souhaite faire connaissance avec

l'association des parents d'élèves de l'ECA.

Adresse Mail _____

Je pense **être volontaire** / Je pense **ne pas être volontaire** : au sein de l'association.

Fait à _____, le_____ .

Signature

LYCEE PROFESSIONNEL ECA
ANNECY LE VIEUX

Le 14 juillet 2015

NOTE PERMANENTE
sur le fonctionnement de l'établissement

A – INFORMATIONS DIVERSES

1 – ENTREES – SORTIES

Les entrées-sorties se feront par l'entrée principale - 2, rue des Carillons pour tous les élèves.

➦➦ **L'utilisation des autres accès, réservés pour les besoins du service et de la sécurité, est strictement interdite aux élèves**.

2 – **L'accès en automobile est INTERDIT aux élèves dans l'enceinte du lycée**.
Les places de stationnement sont réservées au personnel de l'établissement. Les élèves ne devront utiliser que les places de **stationnement du domaine public**, à l'exclusion de toute autre.

3 – Les élèves peuvent **sortir librement du lycée à la mi-journée et en fin d'après-midi.**
Tous les élèves quittant l'établissement entre 12h07 et 13h25 sont sous la responsabilité des familles (même pour les internes).

4 – Les élèves doivent avoir soin de leurs affaires personnelles, mais aussi du matériel et des équipements collectifs mis à leur disposition. **Tout acte de vandalisme ou de vol pourra entraîner le renvoi définitif de l'établissement.**

5 – D'une manière générale, les élèves devront se conformer au règlement porté dans le carnet de correspondance qui leur sera remis le jour de la rentrée.

Ce carnet devra impérativement être signé par chaque élève et ses parents (ou tuteurs) pour le lundi 7 septembre 2015.

6 – HALTE A LA CIGARETTE !

Le règlement intérieur, renforcé par la loi de février 2007, interdit la cigarette ainsi que la cigarette électronique dans l'enceinte de l'établissement.
Art. R 3512.1 : « Le fait de fumer dans un lieu à usage collectif … est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la troisième classe ».

7 – STATIONNEMENT - SECURITE - CIVISME

Il convient de rappeler :
Que les places de stationnement réservées aux autocars « scolaires » ne doivent pas être occupées à d'autres fins.
Que les zones d'entrée doivent être libres d'accès en permanence, que le portail soit ouvert ou fermé.
Que les manœuvres tendant à bloquer la fermeture automatique du portail sont interdites !

Je compte sur l'esprit de civisme de chacun pour que le respect des personnes, des locaux, du matériel et des équipements soit une réalité au quotidien, quel que soit l'endroit où se trouve l'élève (lycée, commerces voisins, rue, quartier, famille, etc.).

7 – CARTES DE RESTAURANT

RAPPEL : Le régime demi-pensionnaire implique de déjeuner tous les midis au restaurant scolaire au tarif de 5,50€ le repas.
Les élèves externes pourront **exceptionnellement** déjeuner au restaurant scolaire en cas d'imprévu (neige, contre-temps familial…) au tarif de 6,50€ le repas.

B – RECEPTION DES FAMILLES

Le Directeur reçoit uniquement sur rendez-vous. Pour ce faire, veuillez contacter le secrétariat.

C – REPARTITION DES RESPONSABILITES

Vous avez un problème concernant	*Adressez-vous à*	*Fonction*
Le suivi des résultats des élèves, l'orientation.	M. D. SZYPZAK	Directeur
L'internat (repas, absences et sorties de 18h à 8h, etc.)	M. L. CASTELLANOS	Maître d'Internat
La discipline, les absences, retards, sorties, sanctions	M. L. FOURNIER Mme E. MENU	Conseiller d'Éducation Surveillante
L'inscription aux examens, les stages en entreprise	M. B. BRACHET	Chef des Travaux
La santé, les accidents, la maladie	Mme B. MONGELLAZ	Infirmière
Les bourses, la gestion des inscriptions, les transports scolaires, les rendez-vous avec le directeur, les certificats de scolarité etc…	Mme R. CHARVET	Secrétaire
Les notes financières, la facturation, les assurances scolaires, la comptabilité générale, cartes de restaurant scolaire	Mme M. GENDRE	Attachée de gestion